# F.N.E.VAUCLUSE

## France Nature Environnement 84

**Commentaires sur la pétition « oui aux canons à neige » :**

L'auteur de la pétition indique :

⇨ Comme la plupart des stations de cette configuration, Mont Serein-Mont-Ventoux est confrontée aux **incertitudes** en matière de changement climatique-en particulier des chutes de neige- et l'enneigement naturel des pistes de ski n'est pas garanti avec pour conséquence une **exploitation du domaine skiable irrégulière**.

Notre réponse

☆ Il n'y pas d'incertitude mais une réalité : le réchauffement climatique. Celui-ci entraîne une baisse moyenne des chutes de neige de 1 cm et la perte d'un jour d'enneigement chaque année.
L'irrégularité d'exploitation est le propre d'une activité saisonnière soumise aux aléas météorologiques

⇨ Le chiffre d'affaires peut ainsi osciller entre 70 000 € et 500 000€

☆ S'agissant d'investissement conséquent et **d'argent public**, Il est important de connaître ce qui est inclus dans le chiffre d'affaires, et la fréquence des saisons basses.

⇨ Il est indispensable aujourd'hui d'engager différentes actions afin de réduire les risques et maintenir l'activité économique de la station.

☆ Oui, mais compte tenu de l'évolution climatique défavorable à la saison hivernale **à court terme,** il est préférable de développer des activités vertes. Nous privilégions une station verte à une station blanche, les investissements réalisés correspondraient à un engagement durable.

⇨ L'exploitant du domaine souhaite donc mettre en place une installation de neige de culture sur la partie basse du domaine plutôt destinée aux skieurs débutants et moyens.

☆ Lorsque les conditions météorologiques ne sont pas réunies pour un enneigement naturel elles le sont rarement pour un enneigement artificiel, l'exemple du Mont Aigoual est là pour le prouver (voir annexe 1) Mêmes les grandes stations alpines ne peuvent systématiquement enneiger leur domaine pour Noël, (comme cette année).

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevaucluse@gmail.com site : http://fne-vaucluse.fr
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

⇨ Comme c'est le cas pour la quasi-majorité des stations de moyenne montagne, la mise en place d'un système d'enneigement de culture va permettre à la station du Mont Serein-Mont-Ventoux de s'adapter aux aléas climatiques et de palier les situations de faible enneigement, avec pour conséquences directes :

Sécuriser la fréquentation de la station

Augmenter l'amplitude d'ouverture de la station et répartir la fréquentation de manière plus régulière sur la période hivernale

Consolider l'activité économique

Stabiliser tous les emplois induits, directs et indirects.

☆ L'adaptation aux aléas climatiques ne consiste pas dans la re-création de conditions hivernales en voie de disparition mais dans le développement d'activités différentes et complémentaires. C'est toute la différence entre une attitude tournée vers le passé, et une dynamique porteuse d'avenir.

On ne sécurisera pas la fréquentation de la station avec quinze jours supplémentaires (mais aléatoires) de neige mais avec des activités susceptibles de fonctionner toute l'année

On ne consolidera pas l'économie et on ne stabilisera pas l'emploi avec 15 jours éventuels supplémentaires d'activité !

⇨ Les impacts économiques et environnementaux de la mise en place du système d'enneigement de culture ont été étudiés de manière approfondie. L'équipement répond aux critères du développement durable et les indicateurs sont positifs.

☆ Les études dites « approfondies » n'ont pour l'instant obtenu que des avis très défavorables. La DREAL PACA indique après de nombreuses observations *« ainsi vu les éléments qui précèdent, du contexte de sensibilité et dans l'état actuel du dossier la justification du projet apparaît fragilisé. »* De son coté le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a aussi émis un avis défavorable. Les deux seuls avis connus sont pour l'instant négatifs, contrairement à ce qui est exprimé.

⇨ Compte tenu des enjeux économiques et des impacts induits, le projet est entièrement soutenu par les conseillers régionaux PACA du secteur, le conseil général de Vaucluse, la communauté d'agglomération, la commune de Beaumont du Ventoux, ainsi que l'ensemble des communes environnantes.

☆ Le soutien des élus et des collectivités territoriales est loin d'être acquis et de faire l'unanimité comme annoncé.


Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevaucluse@gmail.com site : http://fne-vaucluse.fr
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

⇨ Le budget composé de subvention et d'autofinancement, est complètement validé

☆ Il serait intéressant de donner le montant global du budget et précisément le montant d'argent public (subvention) sollicité par ce projet en période de disette budgétaire. Nous ne connaissons à ce jour que l'engagement du Conseil général de Vaucluse (à hauteur de 1 million d'euros)… A mettre en rapport avec le gain d'activité estimé à éventuellement 15 jours supplémentaires de neige !
Un élu important dans le projet nous a annoncé un coût global estimé à 4 millions d'Euros !

⇨ Dans ce bassin d'emploi fragile et déjà lourdement touché par la fermeture des Papeteries de Malaucène en 2009, les retombées de ce projet seront particulièrement structurantes pour l'économie locale

☆ L'extension éventuelle d'une activité condamnée à décroître, ne peut être un projet structurant à long terme. L'économie locale requiert des projets plus adaptés et plus durables, tels une « station verte »

⇨ « la neige de culture c'est de l'eau , de l'air et c'est tout »

☆ Et beaucoup d''energie aussi pour faire tourner les canons. Mais surtout cette utilisation de l'eau n'est pas en conformité avec les directives du SDAGE ( Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) « *Il s'agit pour la ressource en eau de préserver les potentialités en faisant des économies d'eau, d'éviter la mal adaptation des projets , d'assurer un partage équilibré de la ressource, d'optimiser les infrastructures* » et l'Agence Européenne de l'Environnement ajoute : »*Cette adaptation ( enneigement artificiel) est une vision à court terme et une mal adaptation* »

⇨ L'installation, les travaux liés à la mise en œuvre et les tracés du réseau ont été conçus dans une logique d'impact minimum sur les habitats naturels, la flore et la faune …

☆ Quelques canons à neige pourraient-ils perturber la faune existante, massacrer la flore ? Il faut comprendre qu'en parlant « travaux » on parle de la création d'un lac collinaire nécessaire au stockage de l'eau et de nombreuses canalisations pour alimenter les canons. Alors nettement, OUI ces travaux vont mettre à mal les espèces protégées de la réserve de Biosphère du Mont Ventoux (d'où l'avis négatif de la CSRPN mentionné plus haut).


Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevaucluse@gmail.com site : http://fne-vaucluse.fr
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

⇨ L'alimentation en eau de la retenue d'altitude destinée à fournir le réseau de neige de culture s'effectue par une captation à la source de la Gillarde…

☆ La Station du mont Serein est autorisée à pomper 35 000 m 3 par an pour son eau potable. Même si elle n'utilise pas toute cette capacité, il est inexact de dire qu'elle pourra servir à fabriquer de la neige : Une autorisation spécifique devra être obtenue auprès des services administratifs de l'Etat.
Enneiger 6 ha 500 du domaine sur 40 cm de hauteur, nécessitera un minimum de 28 000 m3 d'eau, or le lac de retenue serait dimensionné pour 16 000 m3 : incohérence ?

⇨ Les besoins en termes d'assainissement devraient être stables car les conséquences de l'installation n'ont pas pour objectif d'augmenter la fréquentation touristique …

☆ Si l'on n'augmente pas la fréquentation, comment justifie-t-on une structuration de l'économie et une pérennisation des emplois ? En fait cette assertion est destinée à éviter de parler de l'obligation d'assainissement imposée par le Syndicat Rhône Ventoux à l'ensemble des propriétaires d'habitations, à savoir : mettre leur système d'assainissement individuel aux normes et à leurs frais pour que le prélèvement des quantités d'eau nécessaires au projet soit accordé…

⇨ Le projet d'une installation de neige de culture, selon une envergure adaptée et un respect des enjeux environnementaux, répond parfaitement à cette évolution incontournable.

☆ Ce projet passéiste, mal étudié, inadapté au lieu, à l'époque, aux enjeux environnementaux, ne correspond en rien à des objectifs de développement à court, moyen ou long terme. Essayer de faire croire qu'il a un avenir est une insulte au bon sens.


Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevaucluse@gmail.com site : http://fne-vaucluse.fr
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E